



À Rennes, le 19 Septembre 2018

Stratégie de Transformation du Système de Santé : un grand pas pour la santé d'aujourd'hui, dans l'attente d'avancées majeures pour la kinésithérapie

Le 5 juillet dernier des milliers de kinésithérapeutes, professionnels comme étudiants, ont manifesté devant le Ministère des Solidarités et de la Santé. Cette mobilisation, événement pourtant rare au sein de la profession, a montré un réel mal être dans un contexte de **manque de considération de la masso-kinésithérapie en France**. Ainsi, ce sont tous les kinésithérapeutes, et notamment les étudiants, qui attendaient beaucoup des annonces de la Stratégie de Transformation du Système de Santé (STSS).

Le Président de la République a présenté les mesures de la STSS "*Ma santé 2022 : un engagement collectif*" lors de son discours du 18 septembre au palais de l'Élysée. Si la FNEK salue un bon nombre de ces mesures, elle regrette en revanche l'absence d'annonces du gouvernement portant sur l'ensemble des professions de santé.

Une des mesures phare de ces annonces est l'évolution des formations aux enjeux de la santé de demain avec **la suppression du numerus clausus et de la PACES ainsi que la réforme du premier cycle**. Revendication de longue date de la FNEK, c'est ainsi une grande avancée de la STSS, mais il faudra rester attentif sur les modalités de mise en place de cette réforme du premier cycle. En plein processus d'universitarisation des études de masso-kinésithérapie, **il est temps de rétablir l'égalité des chances et d'offrir une formation à prix universitaires pour tous**. La FNEK revendique également **l'obtention d'un diplôme national de master** qui ira de pair avec la reconnaissance des cinq années d'études en masso-kinésithérapie.

Autre grande mesure annoncée par le Président de la République : le développement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS). Ces dernières ont notamment pour objectifs de garantir un accès à certaines situations d'urgences ou de proposer certains actes de prévention. Pour cela les médecins exerceront en collaboration avec d'autres professionnels de santé auxquels plus de compétences pourront être déléguées. C'est dans ce cadre que **le monde de la masso-kinésithérapie revendique l'accès direct**, un mode d'exercice permettant de recourir au professionnel de santé sans prescription médicale préalable.

Les réformes engagées par le gouvernement montrent une volonté de faire évoluer en profondeur le système de santé vieillissant actuel. Cependant beaucoup de points de vigilance sont à relever pour **ne pas s'arrêter à une réforme superficielle**. La FNEK appelle à des mesures fortes pour le monde de la kinésithérapie. Les discussions de la FNEK avec le Ministère des Solidarités de la Santé le 25 septembre prochain devront **effacer les inquiétudes soulevées par la STSS**. Les étudiants en kinésithérapie ont montré leur volonté de défendre leurs problématiques et veilleront à ce qu'elles soient prises en compte.

Contacts presse :

Morgan BRISOU, Attaché de Presse, 07.67.47.00.25, presse@fnek.fr

Antoine DUGAST, Président, 06.67.28.26.40, presidence@fnek.fr